

RETRAIT DU MARCHÉ DE PNEUMOREL

1. Quelles sont les raisons du retrait de Pneumorel ?

La demande de retrait de Pneumorel du marché est basée sur de nouveaux résultats d'études suggérant que ce médicament est susceptible de provoquer des troubles du rythme cardiaque.

Au vu de ces résultats et compte tenu du fait que Pneumorel est un traitement de la toux pour laquelle il existe d'autres traitements possibles, il a été décidé de retirer Pneumorel (sirop et comprimés) du marché.

2. Quels sont les risques et les conduites à tenir ?

- Pour les patients ayant été traités par le passé avec Pneumorel :

Il n'y a aucun risque pour les patients qui ont été traités par Pneumorel par le passé, il n'y a pas lieu pour eux de consulter un médecin.

- Pour les patients qui sont actuellement sous traitement :

Si le patient est actuellement traité par Pneumorel, le risque de troubles du rythme cardiaque est faible. Le patient doit arrêter le traitement et il lui est recommandé de contacter son médecin traitant qui évaluera, si besoin, les autres traitements possibles.

3. Que faire des boîtes de Pneumorel ?

Les patients doivent rapporter leurs boîtes et flacons, entamés ou non, à leur pharmacien pour destruction.

Pour toute autre question, le département de l'information médicale du Groupe Servier se tient à l'écoute des patients :

0800 00 39 36

**Service & appel
gratuits**